



LE ROI DE SIAM.

LE ROI DE SIAM.

Le roi de Siam, Somdetch Phra-Paramend Mahn (Chulalongkorn), fils aîné du roi précédent, Chaophraya Mongkoul, est né le 27 septembre 1853, et est monté sur le trône, après la mort de son père, le 1er octobre 1868. Il fut proclamé à l'unanimité, par les hauts dignitaires et par le peuple, premier roi de Siam et de Laos. Son père avait négligé de se désigner un successeur et la loi n'établissait pas un ordre de succession obligatoire. C'est le cinquième souverain de la dynastie. A la suite de son avènement l'investiture fut donnée à son cousin, le prince Krom-Mun-Dawar-Wijayajun, en qualité de second roi. Marié à Savangvadan, née le 18 septembre 1862, il a pour fils aîné le prince Somdetch Phra Bhatong Nong-Look Ya Toe Tahan Fu Maha Wat-Sirumit, né le 27 juin 1878, proclamé héritier du trône en 1887. En 1874, le roi Chulalongkorn, à peine arrivé à sa majorité, visita les possessions anglaises de la Malaisie et en rapporta des idées de réformes qui s'efforça de réaliser. Il abolit plusieurs sujétions traditionnelles en faveur de ceux de ses sujets qui adoptaient des coutumes européennes. Il envoya diverses missions en Europe, et établit, en 1882, une ambassade siamoise à Londres. Son royaume paraissait d'ailleurs conquies à l'influence politique anglaise et aux intérêts du commerce allemand. Il a nommé depuis un ministre plénipotentiaire à Paris. Les pouvoirs du second roi, plus apparents que réels, ont été abolis en 1883.

LA BANQUE ET LA GUERRE.

M. J. Roche démontre, dans un journal de Paris, qu'il y a tout intérêt, et sur tout pour le cas de guerre, à lier à la Banque de France son caractère d'établissement privé. Pourquoi ? C'est parce que l'encaisse de la Banque de France doit être absolument respectée, comme tout autre propriété individuelle, en cas de guerre, tandis que, tout au contraire, elle deviendrait de droit « le butin de guerre de l'ennemi » si elle pouvait être considérée comme la dépendance ou la propriété de l'Etat. Les Allemands avaient été frappés de cette considération lors du débat du Reichstag sur la Banque d'Allemagne, en décembre 1889. Un député ayant proposé le système de la banque d'Etat, le rapporteur de la commission, M. Büsing, et le ministre d'Etat lui-même, M. de Bütticher, combattirent énergiquement cette pro-

LE PROBLEME D' DRAINAGE.

Nous n'apprenons rien à personne, à la Nouvelle-Orléans, en disant que le problème de l'approvisionnement, de la distribution et de l'écoulement des eaux, est la question capitale, la question vitale, comme on dit, de la solution de laquelle dépendent, tout à la fois, la salubrité, le confort, la prospérité — et sous le mot — tout l'avenir de notre métropole. La preuve de la vérité que nous avançons, c'est que, de temps immémorial, soit dans nos différentes administrations municipales, soit dans notre monde avant et industriel, on a constamment agité cette question, sur tout en ce qui concerne le troisième problème, celui de l'écoulement des eaux ou du drainage. Depuis deux ou trois générations, nous n'entendons parler que de cela. On a fait, sur ce sujet, nous ne savons combien d'études, dont quelques unes étaient excellentes ; dressés nous ne savons combien de plans dont bon nombre méritaient d'être adoptés. A quoi tout cela nous a-t-il servi ? Absolument à rien ; attendu qu'à l'heure qu'il est, nous ne sommes pas plus avancés que le premier jour. Contre chaque projet qui surgissait, se dressait une objection formidable qui le faisait s'écraser brusquement ou renvoyer aux calendes grecques.

A cette lamentable série de déconfortures des plans présentés, il y avait deux raisons : la première, c'est que les neuf dixièmes des objections étaient dictées par l'intérêt, et qu'un système proposé ou opposait un autre système, qui presque jamais ne valait, et, par cela même, avait su se faire de plus nombreux partisans. La seconde, c'est que tous les travaux publics étaient tombés entre les mains d'administrateurs exploités qui s'étaient fait une douce habitude, presque un droit, de mettre le très-grand public en coupe réglée ; de telle sorte que, dominés par la peur trop bien motivée d'être volés, pillés, spolés, ruinés, les honnêtes gens eux-mêmes étaient arrivés à ne vouloir plus admettre, plus rien tenter, plus rien faire.

Aujourd'hui, nous voilà, grâce au ciel, sortis de cette honteuse situation. Les fraudeurs ont été mis sous les verrous ; les voleurs, chassés du temple. Nous avons fait maison nette. Plus rien ne nous empêche de nous mettre à l'œuvre. Nous avons débarrassé le terrain et pris nos précautions pour l'avenir.

UNE CRISE EN ALLEMAGNE.

La crise allemande suit avec une régularité bizarre le cours parallèle de son double développement. Aux Chambres de la Diète de Prusse, les ministres de la réaction, M. Von der Roëke en tête, communiquent le plan de la campagne entre les libertés publiques. A la cour, c'est à dire partout où le hasard de ses voyages d'été amène un souverain habitué à se déplacer, on continue à échantillonner des hommes d'Etat propres à servir d'instruments au grand projet de croisade contre les partis subversifs, ou en bon allemand contre les franchises populaires. Brochant sur le tout, pour donner tout son piquant à cette situation paradoxale, le détenteur ac-

tuel de la confiance officielle de Guillaume II, le chancelier de Hohenlohe, légèrement irrité, en dépit de son indifférence de grand seigneur, d'entendre parler uniquement de son successeur, par conséquent de sa mort, fait publier par ses officiers de petits communiqués assez après où l'on se dit autorisé à déclarer que « cet homme vit encore » et qu'il entend, tant qu'il restera aux affaires, ne partager avec personne et garder, avec la responsabilité de son office, la haute main sur la politique intérieure aussi bien que sur les relations extérieures.

On avouera que le spectacle est surprenant de ce gouvernement à cloisons éanches, dans l'un des compartiments duquel on conspire ouvertement contre le maintien du chef nominal qui proteste et se débat, pendant qu'une petite escouade de ministres poursuit, devant les Chambres, une entreprise à physiologie de coup d'Etat.

Tout cela provoque très naturellement un vif émoi, pour ne pas dire un évergissement manifeste de l'opinion. Le public cherche à l'aton à saisir dans ces ténèbres quelque chose de consistant, quelque indication précise sur la marche probable de la crise, sur la solution qui y sera apportée, soit au point de vue du personnel, soit à celui du programme. Ce qui l'inquiète et le désarçonne, c'est de se heurter tout à la fois à quelque chose d'inflexible, d'irrévoable, d'absolu dans les projets d'avenir et, les plans de réaction et à quelque chose de flottant, du moins d'incertain dans le choix des agents.

Curieuses constatations.

Il est curieux de constater, à propos des fêtes de Londres, que la reine Victoria est la souveraine d'Europe dont la vie a été le plus souvent menacée par des attentats. La première fois, ce fut le 10 juin 1810. Un jeune homme de dix-sept ans, Edouard Oxford, tira sur elle deux coups de pistolet sans l'atteindre. Oxford fut déclaré fou et enfermé dans un hospice d'aliénés. Deux ans plus tard, le 30 mai 1842, un nommé Jean Francis tira également un coup de pistolet sur la Reine. L'auteur de cette tentative criminelle fut condamné à mort, mais la souveraine lui accorda sa grâce. Deux jours après l'entérinement des lettres de grâce, un autre individu, Beau, tenta d'assassiner la Reine.

Héureusement pour lui, la peine de mort pour crime de récidive fut à ce moment abolie et transformée en sept années de déportation en trois années de prison avec fastigieuse fontaine. Un nouvel attentat contre la Reine eut lieu le 19 mai 1849. L'auteur, un Irlandais, fut condamné à sept ans de déportation. L'année d'après, autre attentat, de la part d'un ex-lieutenant de hussards, du nom de Robert Paté. Ce dernier appliqua un vigoureux coup de bâton sur le visage de « Her Gracious Majesty ». Il fut, pour ce fait, condamné à sept ans de déportation.

Pendant vingt-deux ans, la Reine fut laissée tranquille. Ce n'est qu'en 1872 qu'on essaya encore d'attenter à ses jours. Le dernier attentat remonte au 2 mars 1882. Le complice, un nommé Maclean, fut enfermé dans une maison d'aliénés.

Décidément, « God save the Queen ! »

PENSEES.

De la gloire que nous avons la première est l'honneur. L'imagination est fille du loisir. Que la nuit parait longue à la douleur qui vole. Le temps est assez long pour quiconque en profite.

LA Tombe de H. Heine.

Au cimetière Montmartre, avenue de la Cléche, tout près de la tombe de Gœtze, où croissent, chargés de fleurs épanouies, de si jolis rosiers, se dresse une pierre sur laquelle on lit ces mots : « Henri Heine », et un peu plus bas, en caractères plus petits : « Mme Henri Heine ». Une urne funéraire surmonte cette stèle, au p-d de laquelle une couronne simple porte la mystérieuse inscription suivante : « Henri Heine, 30 mai 1884, Amy ». Que signifient cette date et ce nom ? Nul ne nous l'a encore dit.

Ce que nous savons, c'est que cette sépulture est certainement la plus visitée du cimetière Montmartre. Il ne se passe pas de jour qu'une fleur nouvelle ne soit apportée à ce tombeau, ou qu'une carde de visite n'y soit déposée. On y vient ainsi d'un pèlerinage de toutes les parties du monde et ces visites ne sont assurément point banales. Toutes ont la signification d'un hommage. La *Freier vechung*, disent tous les griffonnages qui s'ajoutent aux noms gracieux par les visiteurs. Ils viennent là apporter le témoignage de leur admiration filiale et du culte qu'ils vouent à celui dont la statue n'a pu être érigée à Dusseldorf, sa ville natale, par défense expresse de l'empereur d'Allemagne.

Par ordre impérial, il n'est permis à aucune ville d'Allemagne d'honorer publiquement celui qui fut le poète le plus original de l'Allemagne. Il y a cependant plus de quarante ans qu'il est mort et il semble que les haines prussiennes aient eu le temps de s'apaiser. Mais on a la rancune féroce à la cour de Guillaume. Lorsqu'il y a quelques années l'impératrice d'Autriche (une princesse de la maison de Bavière, connue par sa passion pour l'art) voulut rendre pour le compte de Vienne l'idée que l'on avait été forcé d'abandonner à Dusseldorf, la diplomatie intervint et ce second projet dut être à son tour jeté.

Mais que peuvent les raisons d'Etat sur les choses de la poésie et de l'art immortel ? L'impératrice Elisabeth refusa de s'incliner devant une interdiction venue de Berlin et elle alla élever dans l'île de Corlon le monument que Vienne reconstruisit. La, en 1891, au sommet d'une colline plantée de rosiers et dominant les flots de la mer d'Ionie, se dressa l'édifice de marbre du poète.

Ce n'est pas tout. La tombe du cimetière Montmartre, si fréquentée, que l'impératrice elle-même visite chaque fois qu'elle traverse Paris, n'attend elle pas aussi un bronze commémoratif ? Voici qu'on prête à la grande admiratrice de Heine l'idée d'en doter ce cimetière. La tombe actuelle est, en effet, d'une simplicité peu en rapport avec la renommée du poète. C'est Charles Heine, son cousin, le mari de Mme Heine-Furtado, qui en fit, croyons-nous, les frais.

Rappelons à ce propos qu'une certaine inimitié régnait jadis entre l'écrivain et sa famille. Elle est sans doute pour origine les mémoires assez libres qu'il affichait. De plus, en sa jeunesse précocée, il avait jeté les yeux sur la fille de Salomon Heine, son oncle, le riche banquier de Hambourg. Mais le prétendant se vit évincé. Ce fut même cette passion contrariée qui révéla le talent poétique de Heine au monde et à lui-même. Il se mit à chanter son désespoir d'amour, et ses chants eurent une grâce qui les rendit à jamais cé-

lèbres. Mais le poète comptait devoir à sa famille un autre héritage que ce bagage en somme fort léger de sensations poétiques. Dans ses besoins d'argent, qui furent toujours pressants, car il était fort dépensier, il s'adressait souvent à l'oncle de Hambourg. Il chargea même un jour son ami Meyerbeer d'intervenir auprès de celui-ci afin qu'il ne l'oubliât pas dans son testament. L'oncle Crésus se borna toutefois, dans un codicille, à donner ironiquement quittance à son neveu de ce qu'il lui avait prêté, ne lui accordant en surplus qu'une somme de 15,000 marks. Héureusement pour le poète, qui était déjà atteint de la maladie dont il devait mourir en 1857 après huit ans de souffrances, Charles Heine, fils de Salomon, servit à son cousin une rente de huit mille francs qu'il continua à sa veuve.

C'est cette générosité de Charles Heine qui nous porte à croire que la concession perpétuelle achetée pour Henri Heine au cimetière Montmartre lui est également due, et c'est sans doute auprès de son héritière, représentée par la famille Heine, que furent faites récemment des démarches tendant à obtenir de l'Etat la concession nécessaire à l'érection d'un monument funéraire sur la tombe du poète.

Ces démarches ont été faites par des étrangers qui n'ont pas dit leur nom. Tel est l'épigramme renseignement qu'on a recueilli dans le bureau du conservateur du cimetière en ce qui concerne le projet attribué assez vaguement à l'impératrice d'Autriche.

Mais, sur la tombe elle-même, on a trouvé ces mots plus affirmatifs écrits au crayon sur une des nombreuses cartes de visite jetées entre les pots de fleurs et les débris de couronnes : « A mon poète favori, j'apporte ce bouquet en souvenir. Enfin, nous l'aurons — et souhaitons que ce soit bientôt — le monument qui note grand Heine doit élever la bonne et noble Impératrice. » Cela est signé : L. R. ... de Mannheim, à la date du 2 juin 1897.

Sur une branche de géranium une autre carte est déposée ; elle est au nom de M. K. ... directeur de la prison d'Anheim. Cette qualité est amusante à lire au bis d'un hommage adressé à Henri Heine qui aimait à s'appeler « un Prussien libéré ». Vingt cartes de docteurs allemands sont encore déposées là. Voici sur un de ces bristols, un nom qui fait rêver : « S. Malanah, Hyderabad, India. » Mais les cartes les plus nombreuses sont des cartes de femmes venues ici en pèlerinage de Ca sel, de Dusseldorf, de Hambourg, de Berlin, de Darmstadt, de Christiana, de Stockholm, de Fredensborg, etc. Ces lectures s'enthousiasment du *Buch der Lieder*, le magnifique recueil de poésies de Heine, n'ont pas voulu quitter Paris sans avoir jeté quelques fleurs sur la tombe de leur cher Heine, comme disent quelquefois de leurs cartes farfouilleuses déposées sur cette pierre funéraire.

Ce culte rendu à Heine doit nous plaire. Déjà de son temps il y avait des évergences qui affirmaient que le premier devoir de tout Allemand était de haïr la France. Le fameux Jahn fut de ceux-là. Heine lui décocha des sarcasmes qu'il est bon de citer : « Le patriotisme du Français, écrivait-il, consiste en ce que son cœur se hausse, qu'il s'étend, qu'il s'élargit, qu'il enfle dans son amour non seulement ses plus proches, mais toute la France, tout le pays de la civilisation. Le patriotisme de l'Allemand au contraire, consiste en ce que son

cœur se rétrécit comme le cuir par la gelée, qu'il cesse d'être un citoyen du monde, un Européen, pour n'être plus qu'un étroit Allemand. Nous vîmes alors la balourdise idéale mise en pratique par le sieur Jahn et ce fut l'aurore de la teignosité et rustique opposition contre le sentiment le plus noble et le plus saint de tous ceux qu'a produits l'Allemagne, contre cet amour de l'humanité, contre cette fraternité universelle, ce cosmopolitisme, qui ont été professés en tout temps par nos grands génies, par Lessing, par Herder, par Schiller, Goethe, Jean-Paul et toutes les âmes élevées de notre patrie. »

Ceux qui viennent à ce tombeau sont évidemment des Allemands plus ouverts aux généreux sentiments, qui parlent à Heine d'avoir écrit son apostrophe connue sur l'aigle de Prusse : « Ah ! maudit oiseau, si jamais tu me tombes entre les mains, je t'arracherai les plumes et je te rognai les serres ! »

L'Empereur d'Allemagne

— ET — L'ARMÉE FRANÇAISE.

L'anecdote qu'on va lire, et qui, ces jours-ci, a été racontée, nous a paru intéressante à publier en raison des enseignements qu'elle comporte.

Qu'on en juge : Il y a quelques semaines, le marquis de Noailles, ambassadeur de France à Berlin, recevait la visite de son neveu, officier de dragons, qui voulait mettre à profit un très court congé pour voir de près l'armée allemande.

Le lendemain de son arrivée à Berlin, M. de Noailles, présenté à l'Empereur, au cours d'une revue à laquelle il avait tenu à assister, recevait de Guillaume II l'accueil le plus flatteur. Jusqu'à présent, rien d'extraordinaire.

Mais, quelques jours après, notre compatriote, écrit un correspondant, avait accepté, des officiers d'un régiment en garnison à Berlin, une invitation à dîner au mess, lorsque l'Empereur arriva inopinément, et reconnaissant l'officier français, s'approcha de lui, et spontanément engagea la conversation.

« Vous voyez, monsieur, comment j'agis avec mes officiers ; je partage leurs repas, je cause avec eux de leurs aspirations, de leurs déboires, je les connais tous et tous savent que je m'intéresse à eux. » C'est ainsi qu'il faut dire.

« Vous avez, dans votre pays, une très belle armée ; j'ai pu l'apprécier lorsque je suis allé en France. »

« Votre infanterie est admirable ; je pense, toutefois, que la mienne ne lui est pas inférieure. Je ne puis, malheureusement, en dire autant de mon artillerie ; comme matériel, comme attelage, l'artillerie française l'emporte sur l'artillerie allemande ; mais je ne désespère pas de réparer cette infériorité. »

« Car, contrairement à ce que vous avez pu juger, vaut mieux que la vôtre. Et, cependant, vous avez un homme dont les conseils, s'ils avaient été suivis, vous auriez donné la première cavalerie du monde ; c'est le général de Galliffet, dont épaves et grand-père lui-même ont toujours admiré et appliqué les théories. »

« Les exigences de la politique ne m'ont pas permis, jusqu'à présent, de le rencontrer, mais je vous assure que s'il m'était donné, aujourd'hui qu'il n'est plus en activité, de causer avec lui, j'y aurais le plus grand plaisir. »

« Je suis très heureux des rapports que j'ai avec le marquis, votre oncle, depuis son arrivée à Berlin. Nos relations sont parfaites. » Tel est le récit que j'ai recueilli, au hasard d'une rencontre, et je le reproduis sans commentaire. Mais l'importance des déclarations de l'empereur d'Allemagne n'échappera à personne.

Yan glaise. Le déjeuner touchait à sa fin. M. de Lacheny avait tiré de son étui d'excellentes cigares de la Havane, et tout en envoyant dans les cassolettes dorées de son plafond les spirales de son odorante fumée, il réfléchissait. Tout le bleu d'un ciel de juillet emplissait maintenant son cœur. Le rêve de sa vie, caressé depuis tant d'années et que d'imprévus obstacles avaient semblé vouloir renverser, s'était enfin réalisé. Son fils avait épousé les cinq millions de Faustine. Adieu donc pour lui-même les embarras d'argent ! Adieu l'impitoyable ment de créanciers, les papiers menaçants, sommations ou commandements. Il recrépissait son blason et fumait ses dominos. Les créanciers les plus récalcitrants, même ceux qui l'avaient menacé de la poursuite et de la saisie lui écrivaient maintenant tout sucre et tout miel. Non seulement ils n'exigeaient plus l'immédiat remboursement de leurs créances, mais même ils lui offraient de renouveler leurs lettres de change.

Feuilleton

— DE — L'Abeille de la N. O.

Le Brin de Lavande.

— CONTE. —

Il y avait dans la Provence rousse, où l'herbe meurt et où mûrit l'olive, il y avait autrefois des seigneurs qui se faisaient la guerre, le château à château et de colline à colline. Ceux qui ont voyagé par là racontent que l'on voit encore des pierres amoncelées autour des fermes, et que les regards vortés qui sortent de dessous les ruines ont souvent le dos noir, à cause de la fumée des incendies anciens qui dévorèrent les châteaux. Aujourd'hui les cigales chantent, les ortolans sifflent à la pointe des mottes ; les filles qui trouvent la fontaine éloignée s'arrêtent à mi-descente pour suivre les vols de palombes au dessus des bois de pins ; une

odeur de résine flotte dans l'air, mêlée au parfum des plantes qu'on dirait faites avec de l'encens ; les pâtres des hauts sommets découvrent les vaisseaux dans l'éclair de Marseille ; tout repose ou vit légèrement au soleil de la Provence heureuse ; que c'est loin dans le passé, l'histoire du petit comte Roger ! Il n'avait que sept ans, l'âge où l'on compte les heures par les jeux nouveaux qu'on s'amuse. Il jouait au billon, dans une salle voûtée, garnie de tapis d'Orient, située presque au niveau des donjons de la forteresse paternelle. Quand il se hissait jusqu'aux barreaux de fer garnissant les fenêtres, il voyait le reflet du ciel dans les eaux immobiles, les cygnes nageant parmi les roseaux, et le mur d'enceinte, à quarante pas en avant, fait de blocs de marbre, et au sommet de laquelle se profilait la silhouette d'un homme d'armes. Il n'avait ni frère, ni sœur, ni mère. Il devait jouer seul, ce qui est triste, ou avec sa nourrice. Et depuis deux jours, la nourrice ne cessait de se lamenter, refusait toute nourriture, et tantôt étreignait l'enfant désespérément, avec des mots d'adieu qu'il ne comprenait pas, tantôt se jetait à genoux et sanglotait contre un pilier, tandis que la balle de cuir rebondissait, relancée par le seul petit comte Roger.

« Pourquoi ne joues-tu pas avec moi comme d'ordinaire, nourrice ? — Pauvre chéri ! pauvre chéri ! Le château est assiégué ; les ennemis vont entrer ; ils pilleront tout ; ils tueront tout. — Tu mens, nourrice. Puisque mon père est là, ils n'entreront point. Tu n'es qu'une femme ! Viens jouer ! » Cependant, mieux que lui qui ne devinait point le danger, elle entendait le pas des compagnies qui se jetaient d'une muraille à l'autre, traversaient les cours intérieures, montaient par les escaliers taillés dans le roc, et apparaissaient tantôt ici et tantôt là aux points les plus menacés. Elle tremblait au bruit des boulets, dont le heurt presque continu ébranlait les remparts à l'autre extrémité du château. Et, quand elle entrouvrait la porte, le souffle humide des corridors voûtés lui soufflait au visage l'appel des tours de guerre et les cris des combattants. L'enfant, mécontent et boudeur, s'était assis, le dos appuyé contre un pilier. Tout à coup un homme se précipita, vêt d'une cotte de buffle déchirée, fêta nue : — Monseigneur, le château va être pris ! Venez ! Fuyons par le souterrain ! La nourrice, à ce mot, a poussé un cri d'épouvante et s'est élançée à travers les couloirs. Mais le petit est d'une race héroïque et aventureuse. Il se lève. Il écarte la main que

l'homme a tendue vers lui. « Jean le Bourguignon, dit-il, même moi d'abord au sommet de la plus haute tour ! — Nous n'avons pas le temps ; l'ennemi va entrer. — Pas avant que j'y sois monté ! On m'a laissé ici, toujours avec des femmes. Maintenant, je veux voir la terre de mes pères, du haut des tours, avant de la perdre ! » Et, comme le géant s'avance, poursuivant le petit seigneur qui recule, et voulant le sauver de force, l'enfant lui échappe et se jette dans l'ouverture de la porte. — Suis-moi si tu le peux, Jean le Bourguignon ! Il s'engage dans les corridors, il tourne, il arrive à l'escalier de la maîtresse tour, et disparaît dans la spirale que font les marches, feuilles d'ombre de la grande tige qui monte vers la lumière. Son pas, rapide et léger comme celui d'un chevreau, sonne dans l'étroite cage de pierre. Le rire de la jeunesse insouciance s'y mêle, et fuit, et diminue. Le serviteur s'épuise à suivre l'enfant ; ses épaules heurtent les tournants, son casque sonne en frappant les parois. — Monseigneur, arrêtez ! Je vois le bout des échelles sur les murs ! Entendez les coups de feu ! Quand il parvient, épuisé, sur la plate forme de la tour du guet,

il voit le petit comte debout. La poussière et la fumée passent en usage autour de lui. Des fleches et des balles sifflent et égratignent les créneaux. Mais l'enfant, penché au-dessus de la balme, regarde le fief paternel étendu à ses pieds. De ses yeux clairs, émerveillés et sans peur, il a dénombré les collines, suivi la bande sombre des pins qui s'enfoncent au levant, et la rivière mince entre les champs couverts de moissons. — Il se détourne, il rit. — Emporte-moi à présent, Jean le Bourguignon. Je n'oublierai plus rien, j'ai vu toute la terre où je reviendrai un jour ! Il se courbe, il saisit une touffe de lavande fleurie qui pendait sur l'abîme. Et le serviteur enlève dans ses bras le petit comte, qui ne résiste plus, et qui s'abandonne, essouffé, les paupières closes, tenant serré contre son cœur le bouquet de lavande. Ils descendent l'escalier de la tour ; ils atteignent l'entrée du souterrain, que les ennemis n'ont pas encore envahi ; ils sont sauvés. Dix huit ans se sont écoulés. Le comte Roger, conduit en Italie, sur les domaines d'un parent, avait trouvé une hospitalité parcimonieuse. Le père était mort, la puissance de la maison ruinée et les alliances ébranlées attendaient, pour se renouer ou se rompre, que l'on vit ce dont serait capable cet orphelin qui

n'avait encore ni parlé ni agi. Le jeune homme habitait une ancienne villa délabrée, isolée dans la plaine, avec son serviteur Jean le Bourguignon, devenu tout blanc de cheveu, et de cœur moins hardi. Autour de sa demeure, au delà du jardin de roses, d'ifs noirs et de vignes en berceau, les champs de blé, les prés et les rizières formaient un cercle immense, jusqu'aux montagnes d'horizon. Quelques villes, neigeuses, pointaient sur les sommets lointains. Et parfois, sur son unique cheval couleur de poussière, le comte Roger, avec écuycer en croupe, se rendait au marché ou à une fête donnée par un seigneur de petit renom. Et il était recherché par les dames, qui, le voyant de belle mine, adroit, fier de regard et réservé en paroles, disaient : — Qu'y a-t-il donc au fond de ce joli cœur ténébreux ? Nous perdrons avec lui nos soirées, que d'autres mendieraient. Ce qu'il y avait ? Tout un fief de Provence, belles dames, des forêts de pins, des eaux claires, des hauteurs couronnées de villages et la vue de la mer prochaine, qu'il regardait sans cesse en esprit, et qui l'empêchaient d'être attentif au reste du monde. C'était la faute du bouquet de lavande, qu'il avait placé dans sa chambre, attaché à la garde de son épée, et qu'il considérait à tout moment du jour. Lorsqu'il eut vingt-cinq ans, il

Comme médecine de famille les Piliules d'Agar n'ont pas de rivaux ; elles extirpent la maladie comme par magie.